

## Compte rendu du conseil municipal n°5 jeudi 5 septembre 2019

Présents : C.BATS, maire, D.AUTRAN, C.LEFEBVRE, G.NICHOLLS, M.ALINS, A-M.LAUTRE, D.TARTERET, K.RUSSEL, T.CHABEAUD

Absentes : D.FROMILHAGUE, C.AUZIAS

Procuration : C.AUZIAS pour C.BATS

Secrétaire de séance : M.ALINS.

Approbation à l'unanimité du PV du compte rendu du CM N°4.

Le mot du maire :

Départ de monsieur le Préfet Alain THIRION.

Délibération n°1 : Instruction autorisation d'urbanisme.

Nécessité d'avoir à disposition un service instructeur puisque le service instructeur de la CCLA a arrêté d'instruire les différents dossiers de la CCPLM.

Choix d'une société parisienne : CAPURBA

Prix :

CU et DP : 100€ HT

Permis de Construire : 170€ HT

et Permis d'aménager : 400€ HT

Questions posées : pourquoi une société parisienne, n'y avait-il pas un cabinet (architecte ou juridique...) plus près capable d'instruire ces dossiers ? réponse : Capurba proposition alternative avant de nouvelles propositions par CCPLM

Peux-t-on se retourner vers le service instructeur de la CCLA qui nous a « lâché » en milieu de convention ? réponse : non car dépendait de la CCPLM

Vote à l'unanimité pour retenir CAPURBA.

Délibération n°2 : Création d'un poste d'attaché territorial

Promotion de Mme M.PUJOL, la secrétaire de mairie qui devient attachée territorial d'où la nécessité de créer ce poste.

Vote à l'unanimité.

Délibération n°3 : Devis réactualisé de l'atelier municipal

Le 1er devis voté l'avait été pour un montant de 18 270,05€ par l'entreprise Labatut en **2017**.

Devis réactualisé en 2019 : 19 377,22€ HT soit 1328,60€ de supplément qui sera supporté par le budget de la commune car les subventions ont été accordées sur le montant du 1er devis.

Travaux en cours depuis le 26/08/2019. Fin programmée pour le mois d'octobre.

Vote à l'unanimité pour le devis réactualisé.

Délibération n°4 : Devis Espace Associatif, 5 Place de la Mairie.

3 axes seront retenus dans le prochain projet : espace mobilité (vélos et « jardin d'images »), espace associatif « petit café » et gîte étape « rez-de-chaussée de l'ancienne école ».

Devis de l'entreprise LABATUT pour l'espace associatif : 12 140,70€ HT réfection toiture, ragréage, menuiseries... qui fera l'objet d'une demande de subvention.

Subventions : 30% CD, 20% CR et 30% DETR  
Fonds propres de la commune : 20% soit 2428,14€

Vote à l'unanimité

Suite évaluation de la structure de l'ancienne école : un ingénieur (Mme Loste) est venue pour évaluer l'état de la structure. Elle mentionne : des infiltrations d'eau dans le mur. Des problèmes d'humidité et d'eau dans l'ancienne salle de classe, une fuite en toiture.

Une étude plus précise de l'état du bâtiment doit être réalisée par le bureau d'étude structure. Cette évaluation fera l'objet d'un rapport.

Motion en faveur du maintien du SYADEN :

L'Etat voudrait faire disparaître les syndicats de l'énergie.

Or beaucoup de travaux réalisés ou à réaliser sur la commune l'ont été grâce aux subventions et aides du SYADEN.

Élément renforçant les courriers envoyés aux députés de l'Aude, aux ministres, etc...

Signature en mairie le 06/09 et envoi des courriers

### **Questions diverses :**

□ Les chemins de photos

**1.Bilan chemin de photos par le D119. Fin de l'expo le 30 septembre.** Le 23 Août dernier : réunion du bureau de l'association D119 en présence de 2 conseillères municipales et du maire de Ferran. Tous les lieux d'exposition et les trois villages avec animations ont bien fonctionné. Satisfaction particulière concernant Ferran et l'initiative espace associatif « petit café ».

-Nouvelles demandes d'expositions : Château Guilhem, Château de Belvèze, Château de Gramazie, restaurant Gayda à Brugairolles + trois communes : Lafage, Villesisclé, Villesèquelande...le chemin de photos fait des émules !

-Edition Festival 2020 : Chemin Roman/ Chemin des vignes/ Salon photo Ferran/ animations et thèmes donnés plus tard.

AG de l'association D119 le vendredi 27 septembre à 17h à Hounoux et remis au 11 octobre à 17h à Villasavary.

**2.Bilan pour Ferran :** le choix des lieux d'exposition a intéressé et agréablement surpris les visiteurs. Toutes ces expositions ont retenu les visiteurs sur Ferran, une demi-journée au moins. Elles ont permis une découverte du village puisque tout avait été prévu pour assurer l'implantation des expositions. **Le salon des photographes du 6 au 14 juillet était une « gageure ».** Il a nécessité une présence et une disponibilité quotidienne des personnels associatifs, communaux et du maire. Les animations proposées pendant le salon ont moyennement fonctionné, soit parce qu'en journée les habitants de Ferran travaillent, soit parce qu'ils ne sont pas assez informés ne voyant pas au début l'importance de ce salon pour notre commune. Il faudrait donc pour 2020, réfléchir à une plus grande implication des habitants.

**L'espace associatif « Le petit café » a relevé le défi de la fréquentation.**

Grâce à son mode de fonctionnement (heures d'ouvertures), à ses prestations (boissons etc...), à l'accueil réservé aux visiteurs, il a connu un franc succès. Il a profité du chemin de photos et en retour il a accru le nombre de visiteurs qui pouvaient conclure leur demi-journée par une collation. Une très bonne expérience positive qui peut nous satisfaire si par hasard nous avons eus quelques craintes quant à sa fréquentation. Cet espace associatif continue sur sa lancée jusqu'au 14 octobre et même au-delà avec des animations qui seront communiquées.

### 3. les perspectives pour 2020

-sur le plan technique : poursuite de notre participation au chemin de photos pour l'installation des deux traditionnelles collections que nous retenons chaque année et ce depuis 5 ans.

-sur le plan de la dynamique humaine : nous accueillerons le salon des photographes 2020 avec l'appui de l'espace associatif « petit café ».

-sur le plan financier : nous proposons de faire passer notre contribution à 500 euros (contre les 300€ versés annuellement ces dernières années).

Le Conseil municipal valide l'action proposée par l'association des chemins de photo en apportant des remarques constructives pour la prochaine édition.

□ Projet « mieux vivre le territoire » en cours :

Un broyeur et la déchetterie verte. Une réunion et une demi-journée d'utilisation de cet outil seront animées par le COVALDEM et gratuites

2 agriculteurs ont des rendez-vous avec le Maire pour valoriser « de nouvelles pratiques » sur le territoire.

Dans le cadre de ce projet, l'abattage de 16 arbres de la commune sur le chemin communal menant au Seignou, abattage commandé par un particulier, a donné lieu à un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

Des discussions sont en cours avec le propriétaire qui a abattu ces arbres appartenant à la commune pour obtenir réparation- dédommagement ou les deux.

□ Volet social traité par la commission sociale :

- Dette de loyer du locataire occupant le logement de l'ancienne école.

- Problème d'un habitant de la commune qui se perd régulièrement. Son entourage familial a pu rencontrer en mairie les services sociaux mais les représentants du conseil municipal qui étaient présents ne connaissent pas les conclusions de cette rencontre. Ils ont simplement mis à disposition la salle du conseil pour faciliter les contacts institution-particulier.

□ Projet budget participatif : comment faire avancer ce dossier : qui, quand ? Rédaction ? On est en veille et attendons le règlement qui ne saurait tarder.

□ Question du compteur Linky et courrier de la préfecture du 20 août : les communes ne peuvent pas faire obstacle à la mise en place du compteur « intelligent ».

Le conseil municipal décide d'une réunion de la population le 20 septembre à 19h afin de faire le point sur la délibération prise par le conseil municipal avec son soutien et valider la position que le conseil municipal souhaite maintenir. En conséquence la préfecture devra faire annuler notre délibération.

Plusieurs communes du secteur sont dans notre cas, pourquoi ne pas se regrouper pour faire nombre et montrer, par une motion ou une requête lancée auprès des populations, que nous sommes soutenus dans nos décisions et que les habitants de la commune ne veulent pas de compteur Linky.

Digression : les coupures d'électricités de ce début de semaine seraient liées à un problème sur une ligne souterraine sur Bram. ENEDIS a réglé le problème, normalement il ne devrait plus y avoir de coupures.

Courrier de l'AMA à la DGFIP épisode X des trésoreries et services de l'état proche du citoyen.

Rentrée scolaire :

22 élèves de moins de 18ans habitent sur la commune de Ferran et sont scolarisés.

Une réunion aurait dû avoir lieu avec les communes dont les enfants sont scolarisés à l'école de Mazerolles. La convention signée n'est pas respectée et les réunions n'ont pas lieu ou n'ont pas encore été annoncées.

Lors de la prochaine réunion (si réunion il y a ?) La mairie de Ferran posera la question de la procédure qui a été suivie suite à l'épisode de canicule et à la fermeture de l'école. Nous demanderons également des informations concernant l'école du numérique.

Lettre de monsieur FRADIN concernant les chattes de son voisin qui sont de nouveau pleines et abandonnées (leur propriétaire étant à l'hôpital depuis presque 3 semaines).

M.ALINS a saisi la SPA au nom de la mairie de FERRAN et nous tentons avec le maire de trouver des solutions pour que ces chattes ne se reproduisent plus.

La cérémonie commémorative du **11 novembre 2019 aura lieu à 11h place de la mairie.**

Noël et 1er de l'an 2020 : avec le CAF ?

Des réponses sont attendues le plus vite possible. 40 personnes sont attendues au maximum afin de pouvoir réserver la musique, les musiciens étant très demandés à cette période.

Cérémonie des vœux 2020 : **dimanche 26 janvier 2020 à partir de 11h30.**

**Fin du CM à 23h30.**

Prochain CM **mardi 29 octobre 20h40.**